SICAV BH PLACEMENT

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2018

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2018

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 12 Février 2018 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV BH PLACEMENTS» pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2018, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : **4 621 818**, un actif net de D : **4 372 855** et un bénéfice de la période de D : **83 961**.

Ces états financiers qui comportent un bilan, un état de résultats, un état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la SICAV et son gestionnaire. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Compte tenu de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de la société « SICAV BH PLACEMENT » arrêtés au 31 mars 2018, conformément au système comptable des entreprises.

Sans remettre en cause l'avis exprimé ci-dessus, nous formulons l'observation suivante :

Les disponibilités enregistrent au 31 Mars 2018, 21,28% du total actif dépassant ainsi le seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 portant application de l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent employer plus de 10 % de leurs actifs en titres émis ou garantis par un même émetteur sauf s'il s'agit de l'Etat, des collectivités locales ou de titres garantis par l'Etat. Les emplois en « BH » représentent à la clôture de la période 16,70% de l'actif, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% prévu par l'article 29 de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 30 avril 2018

Le Commissaire aux Comptes

PROAUDIT

Tarak ZAHAF

BILAN au 31 mars 2018 (unité: TND)

<u>ACTIF</u>		31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
	Notes			
AC - 1 Portefeuille-titres	3 - 1	3 637 662	2 248 924	3 663 077
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1 055 063	910 456	1 016 192
b- Obligations et valeurs assimilées		2 582 599	1 338 468	2 646 885
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		983 609	1 366 112	893 604
a- Placements monétaires	3 - 2	499 916	-	-
b- Disponibilités		483 693	1 366 112	893 604
AC 3 - Créances d'exploitation		548	548	548
TOTAL ACTIF		4 621 818	3 615 584	4 557 228
PASSIF				
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3 - 3	6 293	4 030	5 213
PA 2 - Autres créditeurs divers	3 - 4	242 670	253 959	249 837
TOTAL PASSIF		248 963	257 989	255 051
ACTIF NET				
CP1 - Capital	3 - 5	4 155 912	3 284 307	4 117 772
CP- 2 Sommes distribuables	3 - 6	216 944	73 288	184 405
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		183 843	67 252	94
b- Sommes distribuables de l'exercice en cours		33 101	6 036	184 311
TOTAL ACTIF NET		4 372 855	3 357 594	4 302 177
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		4 621 818	3 615 584	4 557 228

ETAT DE RESULTAT Période allant du 01 janvier au 31 mars 2018 (Unité en TND)

		Période du 01/01/2018 au 31/03/2018	Période du 01/01/2017 au 31/03/2017	Exercice 2017
	Notes			
PR 1 - Revenus du portefeuille-titres a- Dividendes	4 – 1	36 118	15 325	185 175 94 440
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		36 118	15 325	90 735
PR 2 - Revenus des placements monétaires	4 – 2	5 653	1 627	6 347
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		41 771	16 953	191 522
CH 1 - Charges de gestion des placements	4 – 3	5 113	4 030	16 612
REVENU NET DES PLACEMENTS		36 658	12 923	174 909
CH 2 - Autres charges	4 – 4	3 506	6 887	26 278
RESULTAT D'EXPLOITATION		33 152	6 036	148 632
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		-51	-	35 679
SOMMES DISTIBUABLES DE LA PERIODE		33 101	6 036	184 311
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		51	-	-35 679
* Variation des +/- values potentielles sur titres		47 699	-26 798	19 857
* +/- values réalisées sur cession des titres		3 109	9 271	-21 353
* Frais de négociation des titres		-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		83 961	-11 490	147 136

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période allant du 01 janvier au 31 mars 2018 (Unité en TND)

	Période du 01/01/2018 au 31/03/2018	Période du 01/01/2017 au 31/03/2017	Exercice 2017
AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation			
a- Résultat d'exploitation	33 152	6 036	148 632
b- Variation des +/- values potentielles sur titres	47 699	-26 798	19 857
c- +/- values réalisées sur cession de titres	3 109	9 271	-21 353
d- Frais de négociation des titres	-	-	-
AN 2 - Distribution des dividendes	-	-	67 176
AN 3 - Transactions sur le capital			
a- Souscriptions	-	-	868 230
* Capital	-	_	2 900 100
* Régularisation des sommes non distribuables	-	-	-2 068 058
* Régularisation des sommes distribuables	-	-	36 188
b- Rachats	13 283	118	15 214
* Capital	43 700	400	51 800
* Régularisation des sommes non distribuables	-31 031	-285	-37 078
* Régularisation des sommes distribuables	614	2	492
VARIATION DE L'ACTIF NET	70 678	-11 608	932 975
AN 4 - Actif net			
a- En début de période	4 302 177	3 369 202	3 369 202
b- En fin de période	4 372 855	3 357 594	4 302 177
AN 5 - Nombre d'actions			
a- En début de période	143 318	114 835	114 835
b- En fin de période	142 881	114 831	143 318
VALEUR LIQUIDATIVE	30,605	29,239	30,018
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	7,92%	-1,40%	4,31%

Notes aux états financiers trimestriels

(Les chiffres sont exprimés en dinars)

1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

Les états financiers trimestriels relatifs à la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2018 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM.

2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

- a. Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, les frais encourus à l'occasion d'achats sont imputés en capital.
- b. Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.
- c. Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements, en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non distribuable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/03/2018 ou à la date antérieure la plus récente.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les dix dernières séances de bourse précédant la date du 31/03/2018, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31/03/2018.

2-3 Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti, lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotations à un prix différent;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2018, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la SICAV « BH PLACEMENTS » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

2-4 Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2-5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de la valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- Note sur le bilan :

3-1 Note sur le Portefeuille titres :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2018	% actif	% actif net	Note / garantie
Actions :	215 709	1 016 628,130	836 431,900	18,10%	19,13%	
BNA	19 000	219 202,781	247 000,000	5,34%	5,65%	
HEXABYTE	6 000	47 095,410	30 900,000	0,67%	0,71%	
MODERN LEASING	118 509	563 178,097	462 185,100	10,00%	10,57%	
NEW BODY LINE	2 200	15 276,161	11 646,800	0,25%	0,27%	
SOMOCER	70 000	171 875,681	84 700,000	1,83%	1,94%	
Obligations:	32 932	2 524 382,234	2 582 598,926	55,88%	59,06%	
AMEN BANK 2009 (B)	5 000	233 219,616	238 759,486	5,17%	5,46%	
BH 2009	5 000	269 003,333	271 846,921	5,88%	6,22%	
CHO2009	1 000	25 000,000	25 442,478	0,55%	0,58%	BIAT
EMPRUNT NATIONAL 2014 5,95%(A)	1 432	7 159,285	7 425,400	0,16%	0,17%	
BTE 2016 7 ANS CATG B	3 000	300 000,000	303 276,493	6,56%	6,94%	
UIB SUBORDONNE 2016	3 000	240 000,000	243 308,712	5,26%	5,56%	
BNA SUBORDONNE 2017-1	1 000	100 000,000	105 129,863	2,27%	2,40%	
TL 2017-1	3 000	300 000,000	315 283,726	6,82%	7,21%	BBB+
CIL 2017-1	2 000	200 000,000	209 261,589	4,53%	4,79%	BBB-
ATL SUB 2017	3 000	300 000,000	308 674,850	6,68%	7,06%	BB
HL 2017-3	3 000	300 000,000	303 526,027	6,57%	6,94%	BB
ATB SUB 2017	2 500	250 000,000	250 663,381	5,42%	5,73%	
Titres OPCVM :	2 098	216 025,581	218 624,188	4,73%	5,00%	
SICAV-BHO	2 098	216 025,581	218 624,188	4,73%	5,00%	
Droits :	24	7,044	7,290	0,00%	0,00%	
DA AMS	7	2,394	0,070	0,00%	0,00%	
STPIL DA 1/32 180615	16	4,640	7,200	0,00%	0,00%	
TREDS1/3180515	1	0,010	0,020	0,00%	0,00%	
Total Général		3 757 042,989	3 637 662,304	78,71%	83,19%	

3-2 Placements Monétaires

Les placements monétaires affichent un solde de **499 916 dinars** au 31/03/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	Quantité	Durée (Jours)	Taux	Coût d'acquisition	Valeur 31/03/2018	% Actif	Emetteur	Garantie /note
Certificats de dépôts				497 479	499 916	10,82%		
CD030318/020418 CUN	1	30	7,61%	497 479	499 916	10,82%	ВН	
TOTAL				497 479	499 916	10,82%		

3-3 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève à 6 293 dinars au 31-03-2018 et se détaille comme suit :

Désignation	31.03.2018	31.03.2017	31.12.17
Rémunération du gestionnaire à payer	4 820	3 739	4 033
Rémunération du dépositaire à payer	1 473	291	1 180
Total	6 293	4 030	5 213

3-4 Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2018 à 242 670 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	31.03.2018	31.03.2017	31.12.17
Jetons de présence	5 253	6 119	4 412
Actionnaires dividendes à payer	219 676	219 676	219 676
Redevances CMF à payer	370	286	331
Etat retenues à la source	528	26	52
Honoraires CAC à payer	10 800	21 335	19 247
Rémunération du Directeur Général	150	150	150
TCL à payer	790	13	866
Autres créditeurs	5 103	5 103	5 103
Contribution conjoncturelle	-	1 251	-
Total	242 670	253 959	249 837

3-5 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-01-2018 au 31-03-2018 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2017	
Montant	4 117 772
Nombre de titres	143 318
Nombre d'actionnaires	161
Souscriptions réalisées	
Montant	-
Nombre de titres émis	-
Rachats effectués	
Montant	-12 556
Nombre de titres rachetés	-437
Autres mouvements	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	47 699
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	3 109
Frais de négociation de titres	-
Régularisation des sommes non distribuables	-112

Capital au 31-03-2018	
Montant	4 155 912
Nombre de titres	142 881
Nombre d'actionnaires	159

3-6 Notes sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de l'exercice en cours et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions. Le solde de ce poste au 31-03-2018 se détaille ainsi :

Désignations	Résultat d'exploitation	Régularisation	Sommes distribuables
Exercice antérieur	148 632	35 679	184 311
Exercice en cours	33 152	-51	33 101

4 - Note sur l'état de résultat :

4-1- Notes sur les revenus du portefeuille titre :

Les revenus du portefeuille titres totalisent au titre de la période du 1^{er} Janvier 2018 au 31 Mars 2018 la somme de **36 118 dinars** et se détaillent ainsi :

	Période du				
	01/01/2018 01/01/2017 01/01/2017				
	au	au	au		
Revenus	31/03/2018	31/03/2017	31/12//2017		
Dividendes	-	-	94 440		
Revenus des obligations & valeurs assimilées	36 118	15 325	90 735		
Total	36 118	15 325	185 175		

4-2 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires totalisent au titre de la période s'étendant du 1^{er} Janvier 2018 au 31 Mars 2018 la somme de **5 653 dinars** et se détaillent ainsi :

	Période du				
	01/01/2018 01/01/2017 01/01/2017				
	au	au	au		
Désignation	31/03/2018	31/03/2017	31/12//2017		
Revenus de certificats de dépôt (Potentiels)	2 437	-	-		
Revenus de certificats de dépôt (Echus)	2 494	-	-		
Intérêts sur comptes de dépôt (*)	722	1 627	6 347		
Total	5 653	1 627	6 347		

^(*) Il s'agit des agios créditeurs encaissés trimestriellement sur la base d'une échelle d'intérêts fournie par la BH.

4-3 Charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} Janvier 2018 au 31 Mars 2018 à **5 113 dinars** et se détaille comme suit :

	Période du		
	01/01/2018	01/01/2017	01/01/2017
	au	au	au
Désignation	31/03/2018	31/03/2017	31/12//2017
Rémunération du gestionnaire	4 820	3 739	15 432
Rémunération du dépositaire	293	291	1 180
Total	5 113	4 030	16 612

4-4 Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} Janvier 2018 au 31 Mars 2018 à **3 506 dinars** et se détaille comme suit :

	Période du		
	01/01/2018	01/01/2017	01/01/2017
Désignation	au	au	au
	31/03/2018	31/03/2017	31/12//2017
Redevances CMF	1 071	831	3 429
Honoraires commissaires aux comptes	1 056	2 528	9 573
Jetons de présence	842	1 710	4 407
Rémunération du Directeur Général	529	529	2 118
TCL	8	33	1 627
Autres charges	1	4	50
Contribution conjoncturelle	-	1 251	5 074
Total	3 506	6 887	26 278

5- Ratios de gestion des placements :

- Charges de gestion des placements /actif net moyen soit : 5 113 / 4 372 855 = 0,12%
- Autres charges / actif net moyen soit : 3 506 / 4 372 855 = 0,08%

6- Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

- La gestion de la SICAV BH PLACEMENT est confiée à la BH INVEST; celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.45% (TTC) l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.
- La BANQUE DE L'HABITAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV BH PLACEMENT. Elle est chargée à ce titre :
 - de conserver les titres et les fonds de la société.
 - d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ces services, la Banque de l'Habitat perçoit une rémunération de 1.000 DT (H.T) par an.